

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UAP DU VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021

Lieu : Ferme de Beaurain, Le Mesnil Saint-Denis.

Présents ou représentés :

Associations :

Agir Contre les Nuisances Aériennes à Bonnelles, **C. CARSAC**

Association Chartripontaine de Sauvegarde de L'Environnement Rural et de la Biodiversité, **I. VENAULT**

Association de Défense de la Vallée de la Mérantaise et Châteaufort, **G. TILMANN**

Association de Défense des Hameaux du Mesnil Saint-Denis, **N. CHENIN**, J. LEPOULTIER

Association de la Vallée du Rhodon et de ses Environs, **E. AYNAUD**

Association de Protection de l'Environnement et du site de CHEVREUSE, **pouvoir à M. GAISNE**

Association de Sauvegarde de Cernay-la-Ville et ses environs, **L. DUCASTEL**

Association Les Hauts de Bullion, **C. GISSELBRECHT**

Association pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement à Jouars-Pontchartrain, **pouvoir à M. GAUTIER**

Association pour l'environnement du Layes, **J-F. RICHARD**

Ensemble pour un autre cœur de ville à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, **D. CALINAUD**

Essonne Nature Environnement, **pouvoir à C. GIOBELLINA**

Jonction des Associations de Défense de l'Environnement (12 associations), **C. GAUTIER**

La Saint-Lambert, **C. CHAPUIS**

Sonchamp Environnement, **E. PRIVAULT**

Vivre à Forges, **C. GIOBELLINA**

Vivre les Hauts de Saint-Rémy, **M. MICHEL**

Adhérents individuels :

C. AUGÉ, **L. BUGEAT**, M.-L. CARIOU (pouvoir à L. BUGEAT), L. DUCASTEL, D. DUCOUT, J.M. FERCHAL, C. GAUTIER, M. GAUTIER, D. JULIEN-LABRUYÈRE, S. MARTINEAU, P. PINOT, J.-M. RABIAN, D. RADTKOWSKY, I. VENAULT, M.-H. WITTERSHEIM (pouvoir à C. GIOBELLINA).

Excusés : C. REINAUD, Comité de Sauvegarde, D. COURTECUISSÉ, Viva'Magny

Soit 17 associations ou fédérations et un adhérent individuel habilités à voter (représentants en caractères gras).

Le Secrétaire étant retenu pour l'accueil à l'entrée de la cour de la ferme, la Présidente demande à l'un des membres du C.A. de servir de secrétaire de séance. Elle précise aussi que du fait des conditions sanitaires et de l'organisation, tant de l'A.G. que des 40 ans de l'association, en extérieur, il ne sera pas fait usage d'un rétroprojecteur pour cette AGO.

En préambule la Présidente demande à l'Assemblée d'entériner, par un vote, la décision du Conseil d'Administration de reporter, à titre exceptionnel, l'élection des administrateurs sur l'AGO de 2022. L'assemblée vote à l'unanimité l'approbation de cette décision du C.A.

1 - Rapport d'activité de la Présidente

Après la lecture du rapport (voir document annexé) et les échanges ou précisions apportées, il est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2 - Rapport du Trésorier.

Laurent BUGEAT présente le bilan financier 2021 (voir en annexe). Il détaille tous les postes importants.

Le rapport est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

3 - Orientations et perspectives 2022.

Catherine GIOBELLINA annonce les actions et orientations de 2022 et ouvre le débat (voir en annexe).

4 - Budget Prévisionnel.

Catherine GIOBELLINA présente le budget prévisionnel qui en découle (voir détail en annexe) et indique qu'il a été provisionné 1.500 € dans budget pour les 40 ans de l'Union.

Les tarifs d'adhésion ont été validés par le Conseil d'Administration pour 2022, soit :

- Association : adhésion : 40 €, bienfaiteur : 50 € ou plus,
- Individuel : adhésion : 10 €, bienfaiteur : 20 € ou plus.

A noter que la cotisation inclut l'abonnement à Liaison de France Nature Environnement Ile-de-France.

L'assemblée générale est suivie du lancement de la Fête des 40 ans de l'Union accompagnée d'un buffet préparé par des adhérents et des membres du Conseil d'Administration.

Rédigé par le secrétaire général

Luc DUCASTEL



Approuvé par la présidente

Catherine GIOBELLINA





ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 septembre 2021

Rapport d'activité 2020-2021

Cette assemblée générale s'inscrit dans un contexte particulier marqué par trois évènements majeurs.

D'abord la crise du Covid-19, qui sévit depuis plus d'un an et qui nous a tous obligé à ralentir nos activités. Bon gré mal gré, nous avons dû nous adapter et cela nous a conduits à revoir nos façons de fonctionner. A toute chose malheur est bon, dit le proverbe ! Saisissons cette opportunité pour établir un bilan de nos actions et commencer à réfléchir à la façon dont nous pourrions, nous aussi, aborder « notre transition ». Le 31 août, FNE Ile-de-France organisait son séminaire de rentrée à Bourg-la-Reine, une journée d'échanges pour réfléchir au devenir de notre mouvement. A la suite de cette rencontre, une des participantes nous a communiqué l'extrait d'un rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) sur la nature et les moyens des associations de protection de l'environnement dans les Yvelines. Voici quelques éléments factuels qui sont ressortis d'une enquête :

« La plupart de ces structures manquent de capacité de renouvellement de leurs équipes dirigeantes. [...] Elles travaillent majoritairement de façon ponctuelle pour la résolution d'un problème ou l'opposition à un aménagement. [...] Elles défendent prioritairement « leur cadre de vie » et n'ont pas de vision globale de la défense de l'environnement. ».

Le constat est sévère... nous reviendrons là-dessus dans la troisième partie de cette assemblée générale lorsque nous aborderons les orientations et perspectives pour les mois qui viennent.

Le second évènement est celui auquel vous allez assister ce soir, le 40^{ème} anniversaire de l'Union des Amis du Parc. Un retour sur le passé que vous allez pouvoir vivre en direct avec les principaux témoins qui retraceront l'historique et le rôle de l'Union dans le processus de création de ce premier Parc naturel d'Ile-de-France. Un évènement auquel nous avons voulu associer l'ensemble des élus du Parc avec la ferme volonté de leur montrer que nous sommes toujours là, que nos combats sont toujours aussi légitimes et qu'ils peuvent compter sur nous pour continuer à animer les débats au sein du comité syndical.

Le dernier évènement en date est la mise en révision de la charte du Parc et l'extension du périmètre actuel à 25 communes supplémentaires. Lors de la précédente révision, l'Union avait anticipé l'extension du Parc en invitant dès 2007 les associations des communes concernées à adhérer à l'association. Ce choix leur a permis de participer aux différents travaux de révision de la charte dès le début, mais aussi d'avoir le soutien de l'UAP pour organiser et animer des réunions publiques. Ce rapprochement des anciens et des nouveaux a permis à l'Union de mieux connaître ces territoires et d'apporter un œil nouveau sur l'institution. Passer de 21 à 51 communes était déjà un défi à l'époque ! Avec l'arrivée de ces nouveaux entrants, le Parc envisagé déjà de revoir son fonctionnement et la question de la participation de la société civile aux discussions va s'avérer

cruciale. En 2008, l'Union avait édité un document de quatre pages à l'attention des élus. Il rappelait que le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse est le seul Parc périurbain en France qui soit cerné par des projets d'urbanisation massive (deux opérations d'intérêt national, un corridor nord-sud de zones d'activités et d'urbanisation le long de la Nationale 10 jusqu'à Rambouillet et au-delà) et mentionnait les principaux défis à relever pour aboutir à une charte exemplaire. Faut-il renouveler l'exercice ? Quels sont les points de vigilance, les craintes, les espoirs que nous pourrions inscrire dans nos travaux sur la prochaine charte ? Il va falloir y réfléchir dès l'année prochaine.

Le premier point de l'ordre du jour concerne le report de l'élection des administrateurs en 2022. C'est une alternative que nous avons déjà évoqué au mois de juin au moment où nous avons décidé de coupler l'assemblée générale avec la fête des 40 ans. A ce moment-là, nous savions déjà que la date serait difficile à trouver en raison du nombre de manifestations qui allaient être reportées à la rentrée. Finalement c'est la date du 24 septembre qui a été retenue sur un créneau 17h -21h et nous avons vite réalisé qu'il serait difficile de tout faire dans un temps raisonnable d'autant plus que nous voulions donner toute l'ampleur à la célébration de cet anniversaire et laisser un maximum de temps aux échanges. Le choix a définitivement été acté au conseil d'administration du mois de septembre et nous vous demandons si vous en êtes d'accord de bien vouloir l'entériner en assemblée générale.

Le second point de l'ordre du jour est le rapport d'activité. Cette année, en raison de la pandémie, nos activités ont été réduites. Néanmoins nous avons continué à suivre les dossiers en cours et à réunir les conseils d'administration (2 en visio-conférence et deux en présentiel). Malheureusement les sujets majeurs que nous traitons depuis des années n'ont toujours pas avancé et nous sommes dans l'attente de plusieurs décisions.

Le dossier qui a le plus mobilisé notre réseau associatif cet été est l'**enquête publique sur la mise au sol de la ligne 18 du Grand Paris Express**. L'Union a déposé un avis après avoir été auditionnée par la présidente de la commission d'enquête. En résumé, toutes les associations ont demandé l'abandon du tronçon ouest de la ligne, celui qui doit traverser le plateau de Saclay sur la zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF). Pour l'instant, nous n'avons toujours pas le rapport et les conclusions de l'enquête, mais nous ne manquerons de vous informer de la suite.

Le projet d'**urbanisation des 5 hectares de zone encore naturelle à Châteaufort** est toujours en suspens. L'audience de notre recours dirigé contre la modification du PLU aura lieu le 1^{er} octobre. Là encore nous sommes en attente d'une décision très importante puisque l'avenir de cette zone dépendra du jugement.

Projet de voies de garage à Saint-Rémy-lès-Chevreuse : le tribunal a annulé la déclaration de projet, la RATP a été condamnée et a renoncé à faire appel. Mais elle assure qu'elle ne lâche pas son projet et qu'elle reprendra toute la procédure administrative. Le collectif Pôle gare, auquel nous sommes associés, a travaillé sur une solution alternative validée par des experts et continue à le promouvoir auprès des instances et des élus. Un amendement a été déposé au conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités par Jean-Noël Barrot pour demander l'examen de notre projet alternatif.

Toussus-le-Noble... Toujours autant de nuisances dues principalement à une augmentation du trafic que les pouvoirs publics sont incapables de contrôler. Mais la mobilisation des riverains et des associations prend de l'ampleur. Une manifestation est prévue le 2 octobre, la question est de savoir si nous arriverons à convaincre les élus de nous soutenir.

La pollution du Rhodon : encore un dossier complexe dont nous ne voyons pas la fin. Le rapport d'expertise nous a donné raison mais les parties perdantes refusent de nous indemniser. Quelques travaux ont été engagés par le SIAHVY à la fin de l'été, mais il est encore trop tôt pour savoir s'ils auront une réelle efficacité. Le PNR, qui nous avait suivis jusqu'ici, a décidé de nous lâcher et il n'est pas certain que les élus continuent les démarches que nous avons engagées avec notre avocat.

Lotissement NEXITY à Auffargis à l'entrée du village et dans un site inscrit. À la suite du dépôt de notre recours gracieux, deux réunions se sont tenues avec les représentantes de l'association Auffargis en transition, Nexity et l'adjointe à l'urbanisme. Après examen du dossier, nous avons conclu que le permis était conforme au PLU et à l'OAP mais qu'il fallait exiger un effort particulier sur l'insertion paysagère. Ce que nous avons obtenu avec l'appui de la mairie. Pour l'instant les travaux n'ont pas commencé, et il n'est pas impossible que le promoteur renonce. Il n'aurait pas de bailleur social prêt à se lancer dans la construction du macro-lot. Autre satisfaction, le promoteur a dû retirer son panneau publicitaire suite à notre intervention auprès de la DDT.

Même démarche engagée auprès de la DDT pour demander à la maire de Chevreuse et à la société ATLAND de **retirer un panneau publicitaire immobilier route de Versailles**. A noter que les immeubles seront construits sur une zone humide qu'il est prévu de compenser à Choisel !

La commune de Jouars- Pontchartrain a engagé un travail sur plusieurs mois pour élaborer un « Plan Guide » avec l'architecte Alexandre Chémétoff. Ce travail est vu comme une première étape de construction d'un « Plan de Territoire » dans le cadre de l'initiative « Petite Ville de Demain » et il sera concomitant à la première étape de la future révision du PLU. Les associations de Jouars-Pontchartrain (ASCERB, AC Chennevières, ADEE, APPEJP et JADE) ont contribué largement à alimenter la première réunion de concertation qui s'est tenue au mois de juin et à laquelle l'Union était également conviée.

Orientations et perspectives 2021-2022

- Continuer à suivre les PLU(s) et les dossiers importants (pollution du Rhodon, projet RATP à Saint-Rémy, ligne 18 ...)
- Soutenir les associations dans leurs actions y compris juridiques
- Renouvellement du conseil d'administration
- Prendre contact avec les associations des communes incluses dans le périmètre de la révision de la charte
- Constitution d'une équipe pour la participation aux ateliers de révision de la charte
- Développer et moderniser nos outils de communication (site, blog, Facebook...)

**UNION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL
de la Haute Vallée de Chevreuse**

COMPTE DE RESULTATS 2020

	Dépenses			Recettes	
	2019	2020		2019	2020
Adhésions			Adhésions		
- fédérales et soutien	433,70 €	410,00 €	- Associations	1 080,00 €	640,00 €
			- Individuelles	310,00 €	160,00 €
Opérations/Participations			Dons		
- Participation action AAVRE	4 409,85 €	505,00 €	- Associations	40,00 €	30,00 €
Association riverains RER B		900,00 €	- Individuels	300,00 €	180,00 €
- Autres Participations	93,00 €	105,00 €			
Représentation			Opérations/Participations	- €	- €
- Frais A.G.	422,16 €	32,55 €	- Participation action AAVRE		1 500,00 €
- Frais autres évènements		- €	- Remboursement parts Terres Fertiles		1 200,00 €
Service extérieur			Subventions		
Secrétariat			- Pnr Haute Vallée de Chevreuse		
- Affranchissement	31,68 €		- Vieille Eglise	80,00 €	80,00 €
- Site internet	57,32 €	28,66 €			
- Abonnement	69,40 €	69,40 €	Provision pour opérations	3 542,42 €	- €
Provision pour opérations	- €	- €	Produit Financier		
Assurances			- Compte sur Livret	157,60 €	96,64 €
- Assurance Responsabilité	168,00 €	170,00 €	Résultat de l'exercice	175,09 €	
		1 666,03 €	Total Recettes	5 685,11 €	3 886,64 €
Total Dépenses	5 685,11 €	3 886,64 €	Valorisation du travail des bénévoles*	17 140,20 €	

*17140,20 euros (770 heures x 22,26 Taux horaire cadre) (taux horaire PMSS 2019/ 151,67)

**UNION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL
de la Haute Vallée de Chevreuse**

BILAN 2020

	Actif			Passif	
	2019	2020		2019	2020
ACTIF IMMOBILISE			FONDS PROPRES		
- Terres Fertiles Plateau de Saclay	1 000,00 €	- €	- Report à nouveau	21 474,27 €	20 360,14 €
- SCA 'Les 4 étoiles'	1 800,00 €	1 800,00 €	- Provision pour opération		- €
ACTIF CIRCULANT			- Produit financier	157,60 €	96,64 €
- Clients divers	60,00 €	130,00 €	DETTES		
- Livret Crédit Agricole	18 557,60 €	18 654,24 €	- Fournisseur	90,00 €	10,00 €
- Caisse	129,18 €	1 548,57 €			
Résultat de l'exercice	175,09 €				1 666,03 €
Total Actif	21 721,87 €	22 132,81 €	Total Passif	21 721,87 €	22 132,81 €

**UNION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL
de la Haute Vallée de Chevreuse**

BUDGET PREVISIONNEL 2021

Dépenses		Recettes	
Adhésions (fédérales)	400,00 €	Adhésions	
		- associations	800,00 €
		- individuelles	200,00 €
Opérations		Dons	100,00 €
- Soutien et participation	800,00 €		
- Actions juridiques	1 500,00 €	Subventions	
- 40 ans de l'Union	1 500,00 €	- Vieille Eglise	80,00 €
Secrétariat		Provision pour opérations	
- affranchissement	40,00 €	- Livret	3 500,00 €
- fournitures	40,00 €	Produit financier	
- Impression support communication	50,00 €	- Compte sur Livret	130,00 €
- Hébergement site internet	30,00 €		
- Abonnement, presse	70,00 €		
Frais AGO	200,00 €		
Assurances	180,00 €		
Total Dépenses	4 810,00 €	Total Recettes	4 810,00 €